



NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



VOILE D'HIVERNAGE

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

DESCRIPTIF	P.3
Éléments livrés.....	p.3
Outils nécessaires au montage	p.4
Colisage	p.4
Montage.....	p.4
INFORMATION.....	P.5
Pré-requis	p.5
INSTALLATION.....	P.6
Mise en place de la couverture.....	p.6
UTILISATION.....	P.8
Fermeture du bassin.....	p.8
Ouverture du bassin	p.8
ENTRETIEN / MAINTENANCE	P.9
Niveau d'eau du bassin.....	p.9
Filtration et traitement de l'eau	p.9
Entretien (à la charge du client)	p.10
Maintenance (1 fois par an minimum).....	p.11
Hivernage.....	p.12
Pièces détachées.....	p.12
CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	P.13
RECYCLAGE	P.15
Emballage.....	p.15
Fin de vie.....	p.15
RÉGLEMENTATION.....	P.16
Condition de garantie.....	p.16

DESSCRIPTIF

ÉLÉMENTS LIVRÉS



Toile en polyéthylène opaque
260 g/m²



Toile en polyéthylène opaque
260 g/m²

COMPOSANT STANDARD



Sandow clips

DESCRIPTIF

OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



Aucun outil n'est nécessaire.

COLISAGE



1 colis
colis : 0,80 x 0,60 x 0,40 m
Poids en kg : variable.

MONTAGE



1 personne



15 minutes

INFORMATION

PRÉ-REQUIS



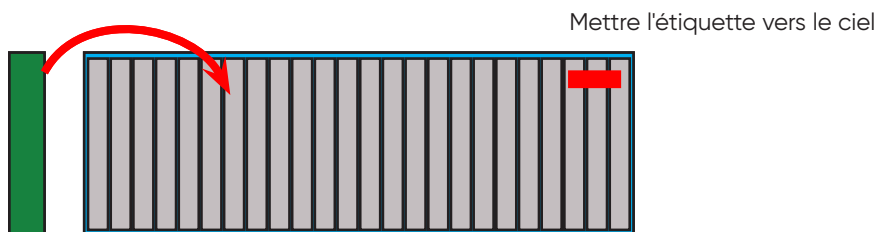
- Le voile Ivernéa est une protection de tablier qui s'utilise sur tous les modèles immergés, hors-sol ou mobiles. Il s'installe en quelques minutes directement sur le tablier. Uniquement sur des tabliers avec les lames PVC opaques et polycarbonates solaires.
- Ne convient pas pour les volets PVC solaires.
- Le voile est constitué d'une toile opaque fixée grâce à des sandow clips sur le tablier.
- Enlever l'Ivernéa avant d'enrouler le volet.
- Ne convient pas au niveau d'eau inférieur à 3 cm entre l'arase du bassin et le fil d'eau.

INSTALLATION

MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE

POSITIONNER

- Fermer le volet de votre bassin.
- Dégager le pourtour du bassin (pour ne pas être gêné par des objets qui pourraient tomber sur le tablier) et placer le carton dans un angle du bassin.
- Sortir le voile du carton et le tirer sur la largeur du bassin, en évitant les plis et les frottements.



Avec les enrouleurs Rollin, Rollenergy, la couverture a un sens :

INSTALLATION

FIXER

- Sur chaque œillet, mettre en place les sandows clips.
- Introduire l'embout plastique par le dessous du voile (photo 1) et plier l'embout à 90° (photo 2) pour l'empêcher de sortir de l'œillet (photo 3).
- Accrocher les sandows clips au tablier (photo 4).



Photo 1



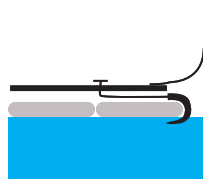
Photo 2



Photo 3



Photo 4

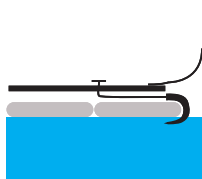


- Ajuster les crochets pour enlever les plis.
- Après installation, vérifier que les rebords latéraux de l'IVERNEA remontent bien sur les parois verticales du bassin.

UTILISATION

FERMETURE DU BASSIN

Accrocher les sandows clips au tablier



OUVERTURE DU BASSIN

Décrocher les sandow clips du tablier





Lors d'une intervention, le technicien doit porter ses EPI (équipements de protection individuelle) : gants, lunettes, tapis, etc.

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Un niveau trop haut est la conséquence d'un trop-plein obstrué par des feuilles ou autre chose.
- Un niveau d'eau recommandé : entre 7 cm et 15 cm en dessous du haut de la margelle.
- Un niveau d'eau haut : entre 3 cm et 7 cm en dessous du haut de la margelle, attention à utiliser que si la couverture a été commandée et fabriquée en fonction de ce critère.

FILTRATION ET TRAITEMENT DE L'EAU

- Programmer la filtration pendant les heures d'ensoleillement et la faire fonctionner en permanence dès que l'eau atteint 28 °C.
- Afin de garantir la longévité de votre installation, l'eau de la piscine doit être
- correctement traitée selon les normes et recommandations en vigueur (NF EN 16713-3).
- Le pH, le TH et le TAC de l'eau doivent être vérifiés et ajustés aussi souvent que nécessaire (il faudra cependant veiller à ne pas corriger ces 3 paramètres indépendamment les uns des autres, mais le faire en utilisant la table de Taylor et équilibrer l'eau en fonction des 3 paramètres analysés).

ENTRETIEN / MAINTENANCE

ENTRETIEN (À LA CHARGE DU CLIENT)

- Effectuer un nettoyage approfondi de la couverture deux fois par an (mise en service et hivernage). Ceci est d'autant plus important si l'eau de la piscine est calcaire. Pour cela, utiliser un produit nettoyant détartrant (voir catalogue) et rincer au jet d'eau.
- Ne pas laisser de feuilles s'amonceler et se décomposer sur la couverture.
- Nettoyer régulièrement la couverture en la retirant du bassin et en la plaçant à plat sur un support adapté (attention aux végétaux et objets coupants qui risquent d'altérer la toile). Rincer à l'eau courante les 2 faces de la couverture et, si besoin, nettoyer à l'aide d'une éponge non abrasive les zones les plus sales (imprégner l'éponge de nettoyant ligne d'eau pour piscine, si besoin).
- Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants pour nettoyer la couverture.
- Il convient d'effectuer une inspection de l'ensemble du système, en cas d'effort anormal sur la couverture (chute).
- Effectuer une vérification annuelle des sandows.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

MAINTENANCE (1 FOIS PAR AN MINIMUM)

- Ce produit ne présente pas d'éléments d'usure nécessitant des remplacements. Toutefois, si vous venez à constater la dégradation de certaines pièces, veuillez à procéder à leur remplacement.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation.
- Inspecter l'ensemble de la couverture.
- Il est nécessaire de vérifier à chaque début de saison et en cas d'événement accidentel (chute d'un corps, grêle sur la couverture, effort anormal sur la couverture, etc.) que la couverture ne présente pas de dégradations visibles, susceptibles de compromettre la fonction de sécurité (fissures, trous, déformations, etc.). Procéder au changement des pièces ou de l'ensemble de la couverture, le cas échéant.
- SAV : coordonnées au dos du document.

À CHAQUE UTILISATION

- Faire un contrôle visuel des éléments de fixation.

TOUS LES 3 MOIS

- Faire un nettoyage complet.

TOUS LES 4 MOIS ET APRÈS CHAQUE ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL (CHUTE, FORTE PLUIE, TEMPÊTE, NEIGE, CHOC PARTICULIER...)

- Faire un contrôle approfondi de l'ensemble des composants de la couverture (état et assemblage de la toile, coutures ...).

TOUS LES 3 ANS

- Les sandows clips doivent être changés.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

HIVERNAGE

- Positionner la couverture en position fermée et maintenir le niveau d'eau constant et conforme aux préconisations du fabricant.



Entre 7 et 15 cm : position niveau d'eau standard

Entre 3 et 7 cm : position niveau d'eau haut

- Pendant la saison hivernale, en cas de chute de neige, il est primordial de déneiger la couverture à l'aide d'une brosse à manche télescopique.
- Le déneigement de la couverture doit se faire au moyen d'un outil non contondant (type brosse de fond synthétique ou balai).

PIÈCES DÉTACHÉES

Catalogue en ligne :



<https://www.my-cfgroup.fr/fr/pieces-detachees>

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémo­ri­sez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **AVERTISSEMENT** : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence, même momentanée, du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.
- Ranger les dispositifs et/ou outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Hormis pour les fonds mobiles, les terrasses mobiles et les éléments d'habillage prévus à cet effet (caillebotis par exemple), il est interdit de monter, marcher ou sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus, et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances s'ils ont reçu une supervision ou des instructions concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers impliqués.
-
- Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets, notamment ceux d'équipements électriques et électroniques, en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement ; celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants.
- www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur lors du remplacement du produit.



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

RÉGLEMENTATION

CONDITION DE GARANTIE

connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes les garanties.



<https://www.del-piscine.fr/rechercher-une-garantie>

NOTE

NOTE

NOTE

DEL SAS
ZA LA BASSE CROIX ROUGE
35530 BRÉCÉ - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

une marque

